



L'essentiel du Bulletin d'information n° 889 juin 2025

*Ce document fait une synthèse du dernier Bulletin d'information de l'OCBF et en reprend le sommaire.
Les articles de ce Bulletin sont disponibles en texte intégral sur www.ocbf.com.*

Droit des affaires

Droit de la concurrence : La Commission européenne a infligé une amende d'un montant total de 329 millions d'euros à Delivery Hero et Glovo pour avoir participé à une entente dans le secteur de la livraison de denrées alimentaires en ligne en matière de non-débauchage et d'échange d'informations commerciales sensibles.

Droit bancaire

Prêt collectif du syndicat de copropriétaires : le premier décret d'application du prêt collectif à adhésion simplifiée, dispositif clé issu de la **loi du 9 avril 2024 dite Habitat dégradé**, a été publié. Il en va de même pour le décret relatif au **syndic d'intérêt collectif** issu de la même loi.

ACPR : l'Autorité a publié une synthèse de son **enquête portant sur les publicités relatives à l'épargne, à l'assurance et aux produits bancaires diffusées sur les réseaux sociaux par des influenceurs**.

Marchés financiers

AMF : Le médiateur a publié, le 11 juin 2025, son **rapport annuel 2024** en donnant notamment les chiffres clés de l'année écoulée, les problématiques traditionnelles (le PEA et l'épargne salariale), les tendances du moment (les SCPI et le *crowdfunding* immobilier) et les thématiques transversales (successions, LCB-FT).

Pôle commun ACPR-AMF : Le **rapport annuel 2024**, publié le 16 juin 2025, focus sur **3 initiatives clés** : les **produits structurés**, les **autres FIA** et la mise en œuvre de la **directive Accessibilité**.

Droit des sociétés

Responsabilité pénale des sociétés : une société absorbante a qualité pour relever appel d'un jugement de condamnation de l'absorbée (Cass. crim. 29 avril 2025).

Vos interlocuteurs :

Droit des affaires, réglementation bancaire, jurisprudence affaires et bancaire - [Eva Ruimy](#)
Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, corruption, protection des données personnelles, services de paiement - [Arnaud Kerael](#)
Marchés financiers, distribution d'assurances, finance durable - [Ludivine Polère](#)

Affaires fiscales, comptables, prudentielles, contrôles permanents et périodiques - [Christian Meyer](#)
Droit des sociétés - [Mina Kanouté](#)
Social - [Anne-Sophie Lapotre](#)
Veille documentaire - [Anne-Sophie Lapotre](#) et [Aurélie Duchemin](#)

L'essentiel du Bulletin d'information n° 889 juin 2025



Panorama de jurisprudence Droit bancaire, Droit des affaires

Fraude au président :

- Ne donne pas de base légale à sa décision la cour d'appel retenant qu'en présence **d'anomalies apparentes affectant des ordres de virement**, une banque est **tenue de vérifier** auprès du dirigeant ou du directeur financier l'accord de la société sans rechercher si ces ordres avaient été transmis par un salarié contractuellement habilité à le faire (Cass. com 12 juin 2025).
- Une société dont le **comptable**, après avoir été trompé par de **faux courriers électroniques** au nom du dirigeant de celle-ci, avait adressé à sa **banque quatre ordres de virement au profit d'une société étrangère** sur un compte ouvert dans une banque hongroise, n'est pas fondée à reprocher à sa banque d'avoir manqué à son **devoir de vigilance** dès lors que le montant de ces virements restait dans la **limite des plafonds quotidiens convenus et demeurait couvert par le solde créditeur du compte, et que la destination des virements était un compte détenu dans les livres d'une banque agréée dans un pays membre de l'Union européenne qui n'attirait pas spécialement l'attention en termes de sécurité, de sorte que ces opérations ne présentaient pas d'anomalies devant alerter la banque** (Cass. com 12 juin 2025).

Obligation de vigilance de la banque : les actes de disposition concernant les biens d'un mineur doivent être accomplis **conjointement par les deux parents, sauf autorisation du juge en cas de désaccord. Modifier un compte bancaire au nom d'un mineur constitue un tel acte.** En l'espèce, le **père a seul effectué des virements sur les comptes de ses enfants, sans l'accord de la mère. La banque, tenue à un devoir de vigilance, aurait dû vérifier cette autorisation** (Cass. com 12 juin 2025).

Clauses abusives : une **clause imposant une commission d'ouverture de prêt hypothécaire, même si cette clause ne détaille pas précisément tous les services rémunérés ni leurs tarifs, ni ne fournit de factures détaillées n'est pas forcément abusive** dès lors que le consommateur a pu **comprendre les conséquences économiques, la nature des services payés et vérifier l'absence de chevauchement entre les frais et services facturés** (CJUE 30 avril 2025).

Formulaire de rétractation : la **signature par un emprunteur d'une offre préalable de crédit à la consommation, comportant une clause selon laquelle il reconnaît que le prêteur, qui doit rapporter la preuve de ce qu'il a satisfait**

à ses obligations, lui a remis le formulaire de rétractation, constitue seulement un indice qu'il incombe au prêteur de **corroborer par un ou plusieurs éléments complémentaires.** Le **dossier de financement**, qui émane du prêteur, n'est pas de nature à **corroborer cette clause de l'offre de crédit** (Cass. civ. (1re ch.) 28 mai 2025).

Rupture des relations commerciales établies et apporteur d'affaires : méconnaît l'article L. 442-1, II, du code de commerce, la cour d'appel qui **rejette l'action en responsabilité pour rupture brutale de relations commerciales établies au motif qu'une clause contractuelle prévoyait une faculté de résiliation unilatérale moyennant un préavis d'un mois, sans rechercher si cette durée était suffisante au regard de la durée et de l'importance de la relation commerciale entre les parties** (Cass. com 14 mai 2025 (3 arrêts)).

Supervision prudentielle, résolution et réglementation comptable

Coussin systémique sectoriel : Le Haut Conseil de stabilité financière abroge la décision n° D-HCSF-2023-3 relative au coussin systémique sectoriel.

Risque de marché : La Commission européenne propose de reporter d'un an son intégration dans les exigences prudentielles de Bâle III.

Documents télétransmis à l'ACPR : fin de l'obligation d'apposer une signature électronique.

Normes comptables IFRS 9 et IFRS 7 : publication d'un règlement européen modificatif.

Fiscal

La télé-correction à la baisse d'une déclaration de revenus ou de résultat effectuée après la date limite fixée par l'administration constitue une réclamation contentieuse et doit donc en suivre les règles (Conseil d'État).

Correction d'erreurs comptables : dans un arrêt du 12 mars 2025, le Conseil d'État statue sur les critères qui permettent à l'administration de considérer qu'une erreur comptable a été délibérée et, partant, prive le contribuable de la possibilité de la rectifier.

Neutralisation des conséquences fiscales d'une réévaluation d'actifs : renforcement des obligations déclaratives.



L'essentiel du Bulletin d'information n° 889 juin 2025

Corruption

GRECO : La **réunion plénière** de l'organe anti-corruption du **Conseil de l'Europe** s'est tenue du 3 au 6 juin 2025.

HATVP : La **Haute autorité** publie son **rapport d'activité 2024**.

Services et instruments de paiement

MICA : La **Commission européenne** publie trois nouveaux **RTS** au Journal officiel de l'UE.

DSP 3 : Le **Conseil de l'UE** publie sa proposition de **révision** de l'actuelle **directive sur les services de paiement**.

AMF : L'Autorité met à jour sa **doctrine** applicable aux **PSAN autorisés** dans le cadre de la **loi PACTE** au règlement **MiCA**.

Spoofing : La **Cour de cassation** retient une interprétation stricte de la **négligence grave du client (Cass. com 12 juin 2025)**.

Économie numérique, informatique et libertés

Commission européenne : L'UE présente sa **stratégie numérique** internationale.

RGPD : Le **Conseil de l'UE** et le **Parlement européen** parviennent à un **accord** pour **renforcer** son **application transfrontalière**.

DORA : La **Commission européenne** publie ses **RTS** précisant les exigences applicables et les entités financières tenues de réaliser des **tests d'intrusion fondés sur la menace**.

IA : La **CNIL** publie ses **recommandations** sur l'**intérêt légitime**.

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

GAFI : La **réunion plénière** conjointe avec **MONEYVAL** s'est tenue du 10 au 13 juin 2025.

Commission européenne : L'UE met à jour sa **liste des pays tiers à haut risque**.

Tracfin : Le **Service** de renseignement financier publie le premier Tome de son **rapport d'activité 2024**.

Gel des avoirs : La **loi** visant à sortir la France du piège du narcotrafic a été publiée au **Journal officiel** le 14 juin 2025. Elle prévoit, outre la création d'un **parquet anticriminalité organisée (Pnaco)**, un dispositif de **gel administratif des avoirs des narcotrafiquants**.

Social

Enquêtes de mesure de la diversité au travail : La **CNIL** publie ses recommandations pour aider les organismes à mettre en œuvre des enquêtes de mesure de la diversité en conformité avec la réglementation en vigueur, particulièrement en matière de protection des données personnelles.

Arrêt maladie et droit à congés payés : La saga continue, la France est mise en demeure par la Commission européenne qui considère que la législation française n'est pas conforme à la directive sur le temps de travail et ne garantit pas la santé et la sécurité des travailleurs.

Projet parental : Une loi visant à protéger les personnes engagées dans un projet parental des discriminations au travail prévoit d'étendre la protection contre les discriminations aux personnes engagées dans un parcours de procréation médicalement assistée (PMA) ainsi qu'aux salariés, hommes ou femmes, suivant une procédure d'adoption.

Pour vous abonner au Bulletin d'information, renvoyez-nous ce formulaire : [cliquer ici](#)



Sommaire du Bulletin d'information n° 889 juin 2025

| | |
|--|-----------|
| <u>Droit général français et européen</u> | |
| <u>Grandes réformes</u> | 5 |
| - Droit civil | |
| - Droit européen | |
| <u>Droit des affaires</u> | 9 |
| - Concurrence : entente en matière de non-débauchage de salariés et échange d'informations commerciales sensibles : 329 millions d'euros d'amende | |
| - Procédures collectives | |
| - Relations financières avec l'étranger | |
| <u>Droit bancaire</u> | 13 |
| - Crédit : prêt collectif du syndicat de copropriétaires - syndicat d'intérêt collectif | |
| - Protection des clients | |
| - Recouvrement des créances et voies d'exécution | |
| <u>Panorama de jurisprudence</u> | 17 |
| - Compte : fraude au président : demande de confirmation exigée pour la banque - fraude au président : aucune faute du banquier en l'absence d'anomalies apparentes sur des virements conformes aux plafonds et aux habitudes du compte - obligation de vigilance de la banque en matière de comptes d'enfants mineurs : quand la banque s'invite dans la vie familiale | |
| - Crédit : clauses abusives : commission d'ouverture non détaillée - formulaire de rétractation : une clause dans l'offre de crédit à la consommation ne fait certainement pas foi ! | |
| - Droit civil | |
| - Droit des affaires : rupture des relations commerciales établies et apporteur d'affaire | |
| - Droit international privé | |
| - Procédures collectives | |
| - Protection des clients : clauses abusives : autorité de la chose jugée et examen des clauses | |
| - Recouvrement des créances et voies d'exécution | |
| - Surendettement | |
| <u>Marchés financiers</u> | 30 |
| - Autorité : Pôle commun ACPR-AMF : rapport annuel 2024 | |
| - Commercialisation | |
| - Épargne réglementée | |
| - Gestion d'actifs | |
| - Marché | |
| - Médiation : médiateur AMF : rapport annuel 2024 | |
| - Prestataire | |
| - Protection des investisseurs | |
| - Sanction, transaction et jurisprudence | |
| <u>Banque-Assurance</u> | 39 |
| - Sanction et jurisprudence : un site comparateur d'assurances fait-il de la publicité comparative ? | |
| <u>Finance durable</u> | 40 |
| - Finance responsable | |
| <u>Droit des sociétés</u> | 42 |
| - Gouvernance | |
| - Information réglementée | |
| - Réglementation | |
| - Jurisprudence | |
| <u>Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme</u> | 45 |
| - Réglementation : narcotrafic : publication de la loi | |
| - Autorité | |
| - Coopération européenne et internationale : GAFI : résumé de la plénière conjointe de juin 2025 - Commission européenne : mise à jour de la liste des pays tiers à haut risque | |
| - Sanction financière | |
| <u>Corruption</u> | 53 |
| - Réglementation | |
| - Autorité | |
| - Coopération européenne et internationale : GRECO : réunion plénière de juin 2025 | |
| <u>Économie numérique, informatique et libertés</u> | 57 |
| - Économie et finance numérique : Commission européenne : présentation de la stratégie numérique internationale de l'UE | |
| - Informatique et libertés : RGPD : accord provisoire entre le Conseil de l'UE et le Parlement européen pour renforcer son application transfrontalière | |
| - Sécurité : Conseil de l'UE : adoption d'un schéma directeur sur la gestion des crises et incidents de cybersécurité | |
| - Jurisprudence | |
| <u>Services et instruments de paiement</u> | 66 |
| - Instruments de paiement | |
| - Services de paiement : DSP 3 | |
| - Jurisprudence | |
| <u>Fiscal</u> | 72 |
| - BIC-IS | |
| - Droit d'enregistrement | |
| - International | |
| - Lutte contre la fraude | |
| - Plus-value | |
| - Procédure | |
| - Taxe sur la valeur ajoutée : sortie de la franchise en base de TVA en 2025 | |
| - Jurisprudence | |
| <u>Supervision prudentielle, résolution et réglementation comptable</u> | 81 |
| - Autorité | |
| - Coopération internationale | |
| - Réglementation comptable et audit | |
| <u>Social</u> | 86 |
| - Conditions de travail | |
| - Droit du travail : enquêtes de mesure de la diversité au travail : la CNIL publie ses recommandations | |
| - Formation professionnelle : référentiel de formation pour prévenir les discriminations dans l'emploi | |
| - Protection sociale, retraite | |
| - Rémunération, avantages sociaux, intéressement et participation | |
| - Jurisprudence | |